

Adresse de la société populaire de Salies à la Convention nationale,
lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Salies à la Convention nationale, lors de la séance du 28 brumaire an III (18 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 350;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18312_t1_0350_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

d'hommes qui étrangers à la vertu plébéienne en imposaient au peuple abusé par des dehors trompeurs d'un dévouement rien moins qu'intéressé, par une exaltation de principes sanguinaires, par des discours qui distillaient le poison sous le miel de la basse flagornerie, en ne rappelant au peuple que ses droits et en ne lui parlant jamais de ses devoirs il a fait rentrer dans leur premier élément, le néant, ces hommes dont les vociférations accusaient sans cesse la marche mesurée du gouvernement révolutionnaire dont l'ambition voulait s'arroger jusqu'au privilège exclusif du patriotisme; Boisset enfin a fixé son choix sur les citoyens simples et modestes dans les errements de leur vie, sur les hommes de bien pour conserver dans les fonctions publiques ceux que l'opinion impartiale et désintéressée se toujours distinguer; il n'a fait descendre des places que ceux qui les avaient déshonorées par l'arbitraire où l'incapacité, en distinguant les citoyens donc le constant dévouement à la chose publique honore le repos qu'ils ont mérité. Il a rempli notre vœu le plus cher en rétablissant parmi nous l'union de la paix jaloux aussi de conserver la jouissance de ces bienfaits inappréciables, nous soutiendrons son ouvrage par l'énergie de nos principes, par notre dévouement à la chose publique et par notre réunion à la Convention nationale qui sera toujours notre boussole et notre point de ralliement. Pénétrés de ce sentiment nous ne cesserons de répéter *Vive la République, vive la Convention nationale.*

ZOUHERAT, *président*, J. MONT, *secrétaire*
et 53 autres signatures.

a'

[*La société populaire de Congy à la Convention nationale, le 23 brumaire an III*] (32)

Citoyens Représentans,

Votre adresse au peuple français est un chef d'oeuvre. Dans notre petite commune composée de cultivateurs, vrais sans culottes, et qui tous sont membres de la société populaire, elle a été lui au milieu des applaudissemens; on en a répété plusieurs fois la lecture, et plus elle est entendue plus elle est applaudie.

La justice, que vous avez mise à l'ordre du jour, fera plus trembler les aristocrates, que la terreur; ils sont tous désarmés.

Restés à votre poste, jusqu'à ce que nos ennemis soient vaincus tant au dehors qu'au dedans, nous jurons de livrer aux uns et aux autres une guerre à mort, en suivant toujours les principes de justice que vous avez consacrés.

Nous joignons à la présente une somme de cent soixante trois livres neuf sols pour la construction d'un vaisseau qui doit terrasser la fière albion.

En séance à Congy le vingt trois brumaire l'an troisième de la République une et indivisible et impérissable, et ont tous les sociétaires qui savent signer, signé.

LE CHOYLEY, *président*, DELBEUF, *secrétaire*,
BARDALE, *agent national*, BARDIE, *trésorier*
et 20 autres signatures.

b'

[*La société populaire de Saliès à la Convention nationale, s. d.*] (33)

Liberté, Égalité, Fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans,

Nous respirons enfin l'air pur de la liberté, après avoir écrasé les scélérats qui osèrent tenter de ravir au peuple français ses droits et son indépendance, vous sentites le besoin d'aneantir la tyrannie; c'est ce que vous venés de faire en consacrant, dans votre proclamation au peuple français, des vérités éternelles et des leçons sublimes sur lesquelles doit reposer la félicité publique; en même tems que vous éclairés l'homme sur la dignité de ses droits, vous lui indiqués les moyens surs de les conserver; en instruisant le citoyen de l'étendue de ses devoirs, vous lui apprenés comment il doit s'en acquiter; c'est un triomphe décisif que vous avés menagé à la liberté et à l'égalité; en leur donnant la vertu pour appui, pour garant la justice vous avés fixé leur stabilité, par l'appel que vous faites à la raison contre les suggestions perfides vous établissés leur garantie en annonçant le maintien du gouvernement révolutionnaire dans son intégrité, vous confondés leurs ennemis, les voila donc imperissables, grâces immortelles vous soient rendues.

Vive la République, une, indivisible et démocrate. Vive la Convention nationale, vivent les défenseurs des droits sacrés du peuple.

Suivent 24 signatures.

c'

[*La société populaire et le conseil général de La Carneille à la Convention nationale, s. d.*] (34)

Liberté, Égalité, la République ou la mort.

Représentans du peuple,

Elles sont donc réelement à l'ordre du jour la justice et la probité, bases essentielles d'un gouvernement démocratique...! il a donc enfin cessé ce système de tyrannie et d'oppression sous

(32) C 326, pl. 1421, p. 14.

(33) C 326, pl. 1421, p. 23.

(34) C 326, pl. 1421, p. 13.